



Rédaction & Édition
Mairie de Pencran
Mail :
mairie.pencran@wanadoo.fr



Carnaval de la Lune Etoilée
Char « Maya l'Abeille » du Comité des Fêtes



Vie municipale ou urbanisme, enfance et jeunesse, retrouvez toutes les informations utiles sur notre site internet www.pencran.fr

PRESENCE DU MAIRE EN MAIRIE

Jean CRENN reçoit sur RDV :

Du lundi au vendredi : de 9h à 12h

Mardi et jeudi : de 14h à 17h

Les adjoints reçoivent sur RDV :

Lucien VIGOUROUX : Voirie, Eau & Assainissement.

Chantal PICHON : Enfance & Jeunesse.

Roseline EMILY : CCAS, Information & Relation avec les associations.

Jean Claude LARVOR : Bâtiments.

Jeannine MARTIN : Urbanisme & Environnement.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Du lundi au jeudi :

8h30 – 12h et 13h30 – 17h30

Le vendredi :

8h30 – 12h et 13h30 – 16h30

Le samedi : 9h – 12h

NUMÉROS UTILES

Mairie : 02 98 85 04 42

Jardin d'Enfants : 02 29 05 73 63

Centre de loisirs et garderie : 09 60 54 23 03

Recensement des jeunes Parcours citoyen (filles et garçons)

Les jeunes **nés en avril 1996** doivent venir se faire recenser en mairie à partir du jour de leurs 16 ans, et dans les 3 mois.

Se munir du livret de famille et de la carte d'identité.

Dates à retenir :

19 avril : Club des Aînés - Inter-clubs dominos / pétanque

22 avril : Elections présidentielles - 1^{er} tour

6 mai : Elections présidentielles - 2^{ème} tour

LA MAIRIE COMMUNIQUE

ETAT CIVIL

Naissance : Lilou TROADEC, Lesmoualc'h Bihan, née le 3 mars 2012

URBANISME

Permis accordés : maisons individuelles

Lotissement Les Garennes :

JORDAO Jacinto Fernandes et MENDES Fatima, 3 rue de la Licorne

ABGRALL Gurvan et PERON Magalie, 9 rue des Farfadets

Lotissement Le Terroir de Kermadec :

DA SILVA MATOS Jonathan et PERROT Cécile, 12 rue Per Jakes Hélias

Permis modificatif accordé :

M. et Mme FERNANDEZ, 9 rue Per Jakes Hélias, réduction du volume du garage

Autre permis de construire accordé :

UCLAB Industrie, Lanrinou, construction d'une chaufferie

Non-oppositions à des Déclarations Préalables de travaux :

CORBE Tanguy, 2 impasse Théodore Botrel, abri à vélos

Consorts CABON, Rosquelen, division d'un terrain en 2 lots à bâtir

PAOLI Ange, 6 Keranna, édification d'une clôture

BURGAUD Stéphane, 12 rue Max Jacob, pose d'un abri piscine

LE FUR Philippe, Coat Gueguen, édification d'une clôture

AUGEREAU Emmanuelle, 21 rue des Bruyères, abri de jardin

MOAL François, 6 Kerbalanec, ravalement de l'habitation

Nettoyage du château d'eau



À l'occasion du nettoyage du château d'eau prévu le **jeudi 12 avril**, des perturbations sur le réseau d'eau sont à prévoir toute la journée.

Cartes d'identité



Attention ! Le délai pour obtenir une carte nationale d'identité est passé à **8 semaines**. Pensez aux examens et aux vacances et prenez les devants !

Dépôts sauvages de déchets inertes

Il a été constaté à plusieurs reprises que des pierres et remblais de terre avaient été ben- nés dans les entrées de champs d'exploita- tion agricole ou dans les chemins.

Nous rappelons que des déchetteries existent et que les déchets inertes peuvent être déposés dans les déchetteries de Plouédern (Saint Eloi) ou de Daoulas.

Ces déchetteries sont ouvertes du lundi au samedi.

Horaires d'hiver (de novembre à février) : 9h à 12h et de 14h à 17h30.

Horaires d'été (de mars à octobre) : de 9h à 12h et de 14h à 19h.

Lutte contre le bruit



Bricolage / jardinage

HORAIRES AUTORISÉS

En semaine : 8h30 - 19h30

Le samedi : 9h - 19h

Dimanche et jours fériés : 10h - 12h

Déchets verts

L'aire de déchets verts sur la commune se situe sur la VC1 (route de La Roche Maurice), entre Rosquelen et Kerroullé.

Elle est publique et ouverte 24h/24 et 7j/7.



LA MAIRIE COMMUNIQUE (suite)

Elections présidentielles et législatives

	Présidentielles	Législatives
Rappel des dates :		
1^{er} tour	22 avril 2012	10 juin 2012
2^{ème} tour	6 mai 2012	17 juin 2012

Si vous souhaitez faire une procuration :

- La démarche s'effectue au commissariat, à la gendarmerie ou au tribunal d'instance de son domicile ou de son lieu de travail ou auprès des autorités consulaires.
- La personne qui donne procuration (le mandant) désigne librement la personne qui votera à sa place (le mandataire). Le mandataire doit toutefois répondre à 2 conditions : être inscrit dans la même commune que son mandant et ne pas avoir reçu d'autre

procuration en France.

- Le mandant indique les raisons de son absence par une simple déclaration sur l'honneur prévue sur le formulaire.
- Le mandant doit fournir un justificatif d'identité admis pour pouvoir voter (carte nationale d'identité, passeport ou permis de conduire par exemple).
- Les démarches doivent être effectuées le plus tôt possible pour tenir compte des délais d'acheminement et de traitement de la procuration en mairie. En principe, une procuration peut être établie jusqu'à la veille du scrutin, mais le mandataire risque alors de ne pas pouvoir voter si la commune ne l'a pas reçue à temps.
- Le jour du scrutin, le mandataire se présente muni de sa propre pièce d'identité, au bureau de vote du mandant, et vote au nom de ce dernier dans les mêmes conditions que les autres électeurs.

Mise à jour du cadastre

Le Service du Cadastre réalise depuis le 22 mars dernier une opération de mise à jour du plan cadastral communal, en ce qui concerne les constructions neuves, les additions de constructions, les démolitions et toutes autres constructions ne figurant pas au plan cadastral. Un géomètre du Service du Cadastre sera donc amené à pénétrer dans les propriétés privées et publiques afin de recenser et de lever tous les changements ne figurant pas au plan.

CONSEIL MUNICIPAL

Extrait du compte rendu de la réunion du jeudi 22 mars 2012

Absents : S. HERVOIR excusé a donné pouvoir à J.P. LE BOURDON, G. SENE a donné pouvoir à R. EMILY à partir de 20h.
Secrétaire de séance : R. PINVIDIC.

M. FOURMANTIN, Trésorier de Landerneau, assiste à la séance du conseil.

Comptes administratifs et comptes de gestion 2011

Les comptes administratifs 2011 : eau potable, assainissement et commune, présentés par J. MARTIN, doyenne de l'assemblée, sont adoptés à l'unanimité. Il en est de même pour les comptes de gestion 2011 présentés par Monsieur le Trésorier.

Affectation des résultats 2011

Budget eau potable : l'excédent d'exploitation de 33 835,42 € est conservé en totalité à la section d'exploitation du budget 2012 à l'article 002 – Excédent antérieur d'exploitation reporté. POUR : 17.
L'excédent d'investissement est de 95 545,29 €.

Budget assainissement : l'excédent d'exploitation de 144 294,59 € est conservé en totalité à la section d'exploitation du budget 2012, à l'article 002 « Excédent antérieur reporté » POUR : 17.
L'excédent d'investissement est de 24 829,07 €.

Budget général commune : l'excédent de fonctionnement de 220 107,90 € est reporté aux budgets 2012 pour 45 519,82 € en fonctionnement à l'article 002- Excédents antérieurs reportés et pour 174 588,08 € en investissement à l'article 1068 – Excédents de fonctionnement. POUR : 17.

Taux des contributions directes

La commission Finances propose d'augmenter le taux de la taxe d'habitation de 2 % et le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties de 3 % en 2012 Pas d'augmentation sur les propriétés non bâties. Le conseil adopte cette proposition et fixe les taux d'imposition comme suit :

Taxe d'habitation : 13,76 % (13,49 % en 2011)

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 13,94 % (13,53 % en 2011)

Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 39,59 %

POUR : 17.

Budgets 2012

Tenant compte du relèvement des taux, le Maire présente les pro-

positions de budgets primitifs 2012 :

Budget eau potable :

Section d'exploitation équilibrée à 139 850,42 €

Section d'investissement équilibrée à 126 355,63 €

Budget assainissement :

Section d'exploitation équilibrée à 300 177,46 €

Section d'investissement équilibrée à 157 426,03 €

Le budget Assainissement prend en compte des dépenses estimées dues à la ville de Landerneau dans le cadre du contentieux portant sur les facturations de traitement des eaux usées.

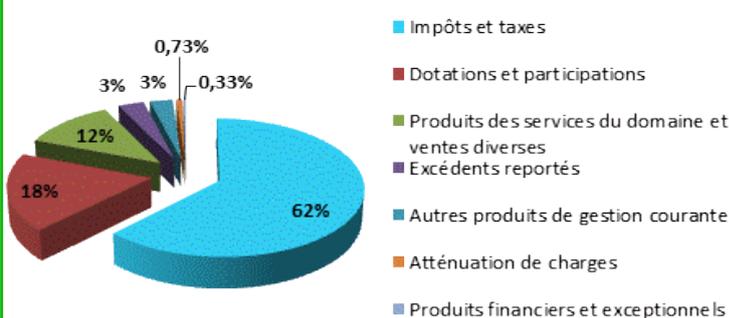
Il prévoit en investissement notamment :

- Extension du réseau d'assainissement collectif à Kéroullé
- Etude pour l'extension du réseau à Kerhamon et Coat Guéguen

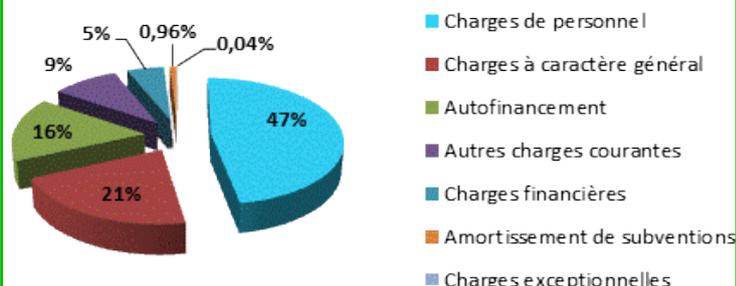
Budget général commune :

Section d'exploitation équilibrée à 1 377 887,92 €

Recettes de fonctionnement : 1 377 887,82 €

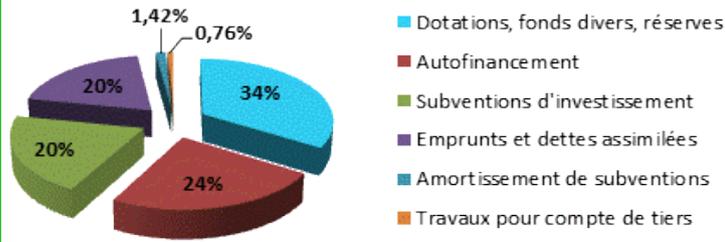


Dépenses de fonctionnement : 1 377 887,82 €

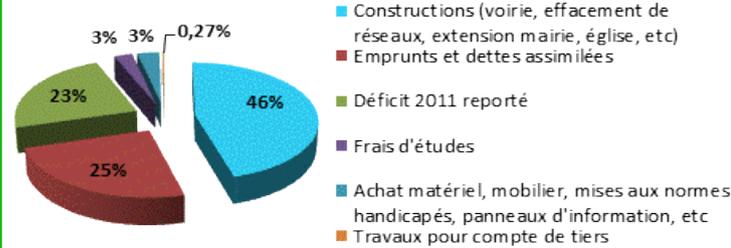


Section d'investissement équilibrée à 930 302,08 €

Recettes d'investissement : 930 302,08 €



Dépenses d'investissement : 930 302,08 €



Les 3 budgets sont votés à l'unanimité. POUR : 17.

Les tarifs des différentes prestations et locations ont été revus. Ils vous seront communiqués lors du prochain Pencran infos.

Le compte rendu complet est consultable en mairie.

Visite de Loguellou

Samedi 3 mars, les conseillers se sont réunis pour visiter le périmètre de captage de la source d'eau potable. Ils ont pu apprécier les travaux réalisés à la Fontaine et aux alentours par les employés communaux et l'association Les Sentiers de Pencran. Les conseillers ont ensuite longé le Morbic pour envisager un sentier le long du ruisseau.



ALSH

L'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) est ouvert le **mercredi** et pendant les vacances scolaires de 7h30 à 18h30.

Les inscriptions à l'ALSH

Les inscriptions se font **uniquement au bureau de l'ALSH, à l'Arc en Ciel, auprès de la directrice** lors des quatre temps d'inscription prévus :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
7h30						
8h30						
9h30						
10h30					Permanence de 10h à 12h	Permanence 9h30 à 12h
11h30						
12h30			ALSH ouvert de 7h30 à 18h30			
13h30						
14h30		Permanence de 13h30 à 18h30		Permanence de 14h à 18h30		
15h30					Permanence de 14h à 18h	
16h30						
17h30						
18h30						

Toutefois, il est possible de venir inscrire votre enfant à un autre moment d'ouverture après avoir pris rendez-vous.

A retenir : Les inscriptions pour les mercredis seront closes le samedi midi précédent. Pour les vacances, elles seront closes le mercredi soir précédent.

Les inscriptions ne seront pas prises au-delà d'un mois à l'avance. Il est cependant possible de faire une pré-inscription à confirmer dès l'ouverture des inscriptions, soit un mois à l'avance.

ALSH, Plas an Holl - 29800 PENCAN. Tél. : 09.60.54.23.03
alsh.pencran@orange.fr (aucune inscription ne sera prise par mail)

Attention !

A partir du mois de juin (pour les inscriptions de juillet et août), les inscriptions seront ouvertes aux Pencranais une semaine avant celles des enfants des communes alentours. Du 1^{er} au 7 de chaque mois, les Pencranais pourront se présenter au bureau de l'ALSH et à partir du 8 de chaque mois, les inscriptions seront ouvertes à tous (Pencranais ou non). Cette disposition s'applique pour les inscriptions à compter du 1^{er} juin.

Le camp à Santec se déroulera la semaine 31.

L'ALSH et le Jardin d'Enfants seront fermés du 30 juillet au 17 août 2012.



La Maison pour Tous de Landerneau propose des temps d'échanges et d'information mais aussi des soirées jeux de société organisées dans les communes du secteur. Le tableau vous donne toutes les dates à retenir, alors, à vos agendas !!

JOUONS ENSEMBLE !	
Soirées conviviales pour tous autour des jeux de société.	
27 Avril	Salle TI an holl de Saint-Urbain 19 h à 22 h.
11 Mai	Salle «Maison commune» de Trémaouzan 19 h à 22 h.
1 Juin	A L'Arc en Ciel de Pencran 19 h à 22 h.
15 Juin	A la MPT/CS de Landerneau de 19 h à 22 h (Jeux et Barbecue).

TEMPS D'ECHANGES ET D'INFORMATION	
4 Mai Et 8 Juin	Forum Prévention Jeunesse « L'Image de Soi » en direction des 4ème des collèges de Landerneau. Ouverture du forum aux familles rencontre avec les intervenants spécialisés dans le domaine de la prévention jeunesse. De 17 h à 19 h au Family à Landerneau.

MPT/CS de Landerneau
 Pl. F. Mitterrand.
 Tél. : 02 98 21 53 94.

www.mptlanderneau.org

ECOLE

Classe de CE2 - CM1

Enseignantes : Françoise LE BRAS (à gauche sur la photo) et Séverine DANGELSER (le lundi).

Liste des élèves :

CE2 : Alexandre BALANANT, Théo BEAUDOIN, Johan CORRE, Ewen JAOUEN, Arthur LAGADEC, Alexandre LASBORIES, Jade LAUMONIER, Inès LE STANC, Alban LETAILLANDIER, Gaëlle NICOLAS, Romane PHILIPPOT, Elise WATTEBLED, Coralie YVINEC.

CM1 : Nicolas BABIN, Noane BERROCHE, Clara CROUTTE, Léa DUBOIS-CORLOBE, Gurvan DUIGOU, Cléo GENTIL, Pierre HERVOIR-BIAN, Noémie LE GALL, Enora LEVRARD, Mahina L'HOSTIS, Nathan PERON, Alan PRIGENT, Erine VIOLET.



Défilé des classes de MS et CE2/CM1 au Carnaval de Landerneau

Vendredi 30 mars, les classes de MS, avec leur enseignante Séverine DANGELSER et leur ATSEM Anne TESSON, et de CE2/CM1 avec leur enseignante Françoise LE BRAS, ont participé au carnaval de Landerneau.

Les enfants étaient ravis, le soleil radieux. De beaux souvenirs tant pour les enfants et les parents, que pour les enseignantes.



Un grand merci aux parents accompagnateurs qui ont rendu cette sortie possible et Monsieur le Maire pour sa présence au sein de notre groupe.

PAROISSE

L'ensemble Paroissial Dirinon—Pencran accueille Concarneau

Après avoir été chaleureusement reçu par les fidèles de Concarneau, en juin dernier, c'était au tour de l'ensemble paroissial Dirinon-Pencran d'accueillir, dimanche 11 mars, des paroissiens de Concarneau. Une rencontre organisée dans le cadre de Mission 2012. La journée a débuté par un accueil autour d'un café, suivi de la messe en l'église de Pencran.

Après la cérémonie, les visiteurs ont découvert le Musée et l'église de Dirinon, avant le retour à la salle polyvalente de Pencran pour une rencontre conviviale : apéritif, pique-nique, échanges sur les différents fonctionnements de nos ensembles paroissiaux.

L'après-midi s'est terminée par une visite guidée de l'ossuaire, de l'église de La Roche Maurice et d'un passage à Landerneau.



Carnaval de la Lune Etoilée

Char du Comité des Fêtes



Le dimanche 1^{er} avril, le **Comité des Fêtes de Pencran** a participé au Carnaval de la Lune Etoilée de Landerneau.

Sous un soleil radieux, le char « **Maya l'Abeille** » entouré d'une quarantaine de petites abeilles a défilé dans les rues de Landerneau, avec près d'une vingtaine d'autres chars. Une journée inoubliable pour tous les participants et les spectateurs venus en nombre admirer le défilé.

Ci-dessous, le défilé en quelques images...



Comité des Fêtes - Randonnée VTT

Dimanche 25 mars avait lieu la traditionnelle rando VTT organisée par le Comité des Fêtes de Pencran.

Le beau temps a permis à plus de 160 sportifs de rouler sur des circuits de 10, 15 et 35 km. Un circuit de trail de 15 km était aussi balisé pour la première fois.



VIE ASSOCIATIVE



APE - Repas Country

Le samedi 3 mars, l'APE a organisé son repas annuel. Le chili con carne, préparé sur place, a été très apprécié par la centaine de convives présents. Cette année, le repas s'est déroulé en musique et la soirée s'est poursuivie par une démonstration de danses country. Le public y compris les enfants, se sont pris au jeu et ont participé aux danses.

Prochaine manifestation de l'APE: la **kermesse** qui aura lieu le **dimanche 13 mai**.



Petites Canailles—Carnaval du 28 février

L'association « les petites canailles » a fêté son carnaval le mardi 28 février. Autour d'un goûter, «Ouppi le clown» a enchanté les enfants avec des sculptures de ballons et des jonglages. Le clown verse la moitié de sa prestation à l'association "Maison Lud'éveil" qui est une association de familles d'enfants autistes. Les enfants des assistantes maternelles ont eu le plaisir d'accueillir les petits du Jardin d'Enfants.



Club des Aînés

Le 16 février, la Forest-Landerneau a organisé la qualification de dominos du secteur Bas Elorn pour la finale départementale qui s'est déroulée le 28 mars à Saint Frégant. Trente-six équipes étaient présentes dont 3 de Pencran. Deux se sont qualifiées : MÉAR - TOURBOT, 3^{ème} avec 28 points et DIVERREZ - DENIEL avec 27 points. Messieurs ABJEAN et TOURBOT, formant la 3^{ème} équipe, ont obtenu 26 points, mais ne se sont pas qualifiés.

Le 8 mars à Guipavas, sept tables de belotes se sont disputées les vingt places qualificatives pour la demi-finale organisée le 16 mars à Saint Thégonnec. Les quatre participants de Pencran sont tous qualifiés : L. TOURBOT, C. PECHIN, F. KEREBEL et A. SALOU.

Ensuite, trois des quatre qualifiés ont participé à la demi-finale à Saint Thégonnec qui réunissait 130 compétiteurs. Le nom des 100 qualifiés se fait attendre.

Le 22 mars, s'est déroulé le 1^{er} inter-clubs de l'année, organisé par Saint-Thonan. Trente-trois équipes se sont opposées lors du concours de dominos, remporté par l'équipe féminine ABJEAN - TOURBOT avec 30 points. Pour la pétanque, ce sont 24 équipes dont 4 de Pencran qui ont participé au concours, remporté par l'équipe de Pencran ELOIRE – LE BRAS.

Le 19 avril, Pencran organise son 1^{er} inter-clubs de la saison avec dominos et pétanque en doublettes. Venez nombreux défendre les couleurs de Pencran !!



La **sortie de Printemps**, sous le thème des «Grottes marines», se déroulera le 11 mai. Organisée cette année par Saint Urbain, elle se déroulera sur la presqu'île de Crozon, aux Grottes de Morgat. Départ du car à 8h45 de Pencran. 40 € vous seront réclamés à l'inscription par adhérent à jour de sa cotisation. Inscriptions avant le 15 avril.

Badminton - Tennis de table : Vide grenier du 26 février

Le traditionnel vide-grenier de l'Amicale Laïque Badminton Tennis de table, qui s'est déroulé le 26 février dernier à la salle de sports, a attiré les amateurs de bonnes affaires. Sur la photo, de gauche à droite :

Véronique BERNAS,
Gilles MERCIER et
Sandrine LAURANS.



PETITES ANNONCES

Don du sang



Collecte de sang à LANDERNEAU à l'EHPAD an Elorn (maison de retraite), rue du Dr Pouliquen :

Lundi 16 avr. de 15h à 19h,

mardi 17 avr. de 14h à 18h,

mercredi 18 et jeudi 19 avr. de 8h à 12h.

L'île aux Cheveux

Le salon de coiffure L'île aux Cheveux vous propose un forfait coloration sur l'année qui vous donne droit à **2 couleurs gratuites** !

N'hésitez pas à vous renseigner sur cette offre spéciale. Le salon sera ouvert les mercredis 2 et 16 mai 2012 sur rendez-vous.

Tél. : 02 98 85 17 47.

Fanny vous informe aussi d'une fermeture pour congés du mardi 24 avril au 1^{er} mai inclus. Merci de votre compréhension.

Bonjour, je suis **assistante maternelle** à Pencran.

Je dispose d'une place pour un enfant à partir de 16 mois (ou un péri-scolaire) dès le 09/07/12.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à me téléphoner au 02 98 20 40 55.



Nouveau à Pencran !

Au petit plaisir gourmand

A partir du mardi 1^{er} mai, tous les dimanches matin et jours fériés de 7h à 13h sur la Place du Bourg, en face de l'église, je vous propose mes pâtisseries, viennoiseries, crêpes, dépôt de pain et traiteur.

Pour toute commande ou tous renseignements, me contacter au 06 23 63 25 76.

PERDU / TROUVÉ

- Perdu chatte blanche (9 allée des Peupliers). Tél. : 02 98 85 66 21.
- Trouvé maillot de foot enfant rouge. A récupérer à la mairie.

EMPLOI

• **La Communauté de Communes du Pays de Landerneau-Daoulas recrute 7 agents d'accueil touristique saisonniers pour l'été 2012.** Postes à pourvoir à la Maison du Tourisme communautaire à Landerneau, ainsi qu'aux points d'informations touristiques de La Roche-Maurice, La Martyre, Daoulas.

Missions : accueil et renseignements du public (français et étranger). Compétences demandées : aisance relationnelle, maîtrise de langues étrangères, connaissances en patrimoine, connaissances sur le territoire. Candidatures (CV + lettre de motivation) à adresser avant le 13/04/12 à M. le Président - Communauté de Communes du Pays de Landerneau - Daoulas, 59 rue de Brest - BP 849 - 29208 LANDERNEAU cedex ou par mail : rh.cc@pays-landerneau-daoulas.fr. Pour tous renseignements complémentaires, contactez Sophie LOUARN au 02 98 21 37 67 ou par mail : tourisme.cc@pays-landerneau-daoulas.fr

• **Remorques ROLLAND**, Tréflévenez, Constructeur de véhicules agricoles de transport, recrutons dans le cadre de notre développement, des **SOUDEURS (MIG) en CDI**. Rattaché(e) à votre responsable d'îlot, vous évoluez au sein de petites équipes privilégiant la proximité et la communication où vous réalisez des assemblages d'ensembles et sous-ensembles mécano soudés. De formation technique ou industrielle, de niveau CAP/BEP en soudage, vous justifiez d'une expérience professionnelle réussie de plusieurs années dans le travail des métaux. Vous avez des connaissances en mécanique générale/métallurgie, la lecture de plan et l'utilisation de gabarit vous sont familières. Votre rigueur et votre esprit d'équipe seront garants de votre réussite. Accessible



POINT INFO HABITAT

AMELIORER SON HABITATION, FAIRE DES ECONOMIES D'ENERGIE, DEVENIR PROPRIETAIRE ..., AUTANT DE RAISONS DE VENIR AU POINT INFO HABITAT QUI REGROUPE TROIS ACTEURS DE L'HABITAT :

CITEMETRIE

- Assure le suivi-animation de l'OPAH et dans ce cadre conseille les propriétaires dans leurs projets de travaux et les assiste dans le montage de dossier. Assistance gratuite prise en charge par la Communauté de Communes.
- Permanence : les mardis de 10h00 à 13h00 sans rendez-vous et les autres jours sur rendez-vous
- Téléphone : 02 98 43 99 65
- E-mail : opah.pays-landerneau-daoulas@citemetrie.fr



ADIL

- Information neutre et gratuite sur le logement dans le domaine juridique, fiscal et financier.
- Permanence : les 2^{ème} et 4^{ème} lundis du mois de 13h30 à 15h30 sur rendez-vous et de 15h30 à 17h30 sans rendez-vous
- Téléphone : 02 98 46 37 38
- E-mail : adil29@adil.org

ENER'GENCE

- Conseils neutres et gratuits sur les économies d'énergie.
- Permanence : les 1^{er} et 3^{ème} mercredis du mois de 9h00 à 12h00
- Téléphone : 02 98 33 15 14
- E-mail : info.energie@energence.net



3 ORGANISMES, 1 SEULE ADRESSE :

32 QUAI DE LEON A LANDERNEAU



CITE METRIE



aux travailleurs handicapés. Salaire : selon profil + avantages. Si vous êtes intéressé(e) ou si vous souhaitez plus de renseignements, contactez Julien HUMILY, Ressources Humaines par téléphone : 02 98 85 13 40, par mail : rh@remorquerolland.com ou par courrier : Z.A. des Landes - 29800 TREFLEVENEZ

• **L'Association EPAL**, basée à Brest, Rennes et Vannes, recherche, pour des séjours Vacances et Tourisme Adaptés, des **animateurs** prêts à s'investir dans l'encadrement de projets proposés à des adultes et mineurs en situation de handicap. 140 séjours de 7 à 19 vacanciers + 2 à 6 accompagnateurs du 22/07 au 18/08 sur 2, 3 ou 4 semaines. Conditions : motivation pour s'investir sur ce type de projet, expérience dans l'animation adaptée ou le médico-social souhaitable mais débutants acceptés. Obligation de suivre une formation gratuite proposée sur Brest ou Rennes. Pour plus de renseignement et postuler : www.epal.asso.fr ou adresser un courrier (+CV) : Laurent Cannic, Responsable Vacances et Tourisme Adaptés, 10 rue Nicéphore Niepce BP2 - 29801 Brest Cedex 09.

• **Adia**, agence d'intérim, recherche différents profils industriels et tertiaires pour des missions sur Brest : **soudeurs (H/F), mécaniciens monteurs (H/F) et conseillers clientèle (H/F)**. Si vous êtes intéressé (e), contactez l'agence au 02 98 21 36 83, ou par mail : a132@adia.fr. ADIA, 4 Ter Rue Colbert - 29200 BREST.

• **L'ADS des pays de Landerneau, Lesneven, Plabennec** recherche des **aide-soignants et aides médico-psychologique** pour son service de soins à domicile à partir de fin mars 2012.

Les conséquences politiques de la guerre d'Algérie

Une des premières conséquences de cette situation est la renaissance de l'extrême-droite qui connaît un certain succès en Algérie dans la population européenne et dans l'armée d'Algérie, rêvant d'un pouvoir fort, seul susceptible de conduire à la victoire en Algérie. L'autre conséquence politique est la renaissance du gaullisme. Les gaullistes ne souhaitent pas un coup de force, mais profiter de la situation que pourrait créer un mouvement subversif déclenchée par l'armée ou des activistes.

Le 13 mai 1958

Le 13 mai 1958, une manifestation à Alger débouche sur l'instauration d'un pouvoir insurrectionnel. Avec la complicité de l'armée, cette manifestation dégénère en émeute et aboutit à la prise du Gouvernement général, siège des autorités. Les activistes placent le général Massu à la tête d'un Comité de salut public. Celui-ci se place sous les ordres du général Salan. Pour éviter de perdre la face, le gouvernement nomme alors le général Salan délégué général en Algérie avec tous les pouvoirs civils et militaires. L'armée gouverne donc en Algérie, mais au nom de quel pouvoir ? Le 15 mai, poussé par le général Massu et les gaullistes, le général Salan fait appel à de Gaulle.



A Paris, le gouvernement est totalement dépourvu de moyens d'action. L'armée n'est pas sûre et la police, noyauté par l'extrême-droite, affirme ouvertement sa sympathie à la cause de l'Algérie française. Le risque d'un débarquement des troupes d'Algérie en métropole se rapproche et la guerre civile se profile.



Dans cette impasse, une série de discours du général de Gaulle va faire évoluer la situation vers la chute du régime et son propre retour au pouvoir. Le 1^{er} juin, il est investi président du Conseil et reçoit les pleins pouvoirs le 3 juin (cf « Il y a 50 ans naissait la V^{ème} République - PI n°64 Octobre 2008).

De Gaulle et l'Algérie : vers l'indépendance

Lors de son voyage en Algérie, de Gaulle lance : «Je vous ai compris» ouvrant une période d'incompréhension entre les Français d'Algérie et lui. Car, le général de Gaulle n'a pas de ligne politique claire sur l'Algérie. Il préfère s'adapter aux circonstances. En 1958, celles-ci jouent contre l'Algérie française. Le FLN refuse toutes négociations autres que de discuter sur l'indépendance. L'opinion internationale désavoue de plus en plus nettement l'attitude de la France qu'elle considère comme attardée, colonialiste, dépassée et ce facteur gêne les objectifs de politique étrangère du général de Gaulle. En septembre 1959, de Gaulle reconnaît le droit de l'Algérie à l'autodétermination. En 1960, il parle «d'Algérie algérienne». En 1961, il énonce l'idée d'un Etat algérien souverain. Des négociations plusieurs fois rompues avec le FLN aboutissent finalement aux accords d'Evian en mars 1962 qui reconnaissent l'indépendance de l'Algérie.

La réaction des activistes européens

Cette évolution vers l'indépendance provoque une vive tension entre le pouvoir d'une part, l'armée et les Européens d'Algérie de l'autre. Ces derniers ont le sentiment d'avoir été trompés. En janvier 1960, les activistes d'Alger déclenchent la «semaine des barricades» que l'armée laisse se développer. Mais il suffit d'un dis-

cours du général de Gaulle pour que le mouvement qui n'a pas réussi à entraîner l'armée, s'effondre de lui-même.

En avril 1961, quatre généraux de premier plan dont deux anciens commandants en chef en Algérie (Salan et Challe) provoquent un putsch à Alger, soutenus par une partie des unités et se préparent à tenter une opération militaire en métropole. Le refus des soldats du contingent de suivre les rebelles, une série d'arrestations en métropole des partisans du putsch, une très ferme intervention télévisée du chef de l'Etat amènent en quelques jours la désintégration du mouvement.



Désormais, les activistes de tous bords se retrouvent dans l'Organisation Armée Secrète (OAS) qui, par une série d'attentats en France et en Algérie s'efforce d'abord d'empêcher tout accord avec le FLN. Une fois celui-ci acquis à Evian, l'OAS tente d'en rendre l'application impossible en pratiquant le terrorisme à grande échelle. Enfin, lorsqu'il s'avère que cette tactique est vaine, elle lance comme mot d'ordre de rendre l'Algérie au FLN dans l'Etat où la France l'avait trouvée 130 ans plus tôt et elle se lance dans une campagne de destructions systématiques. Bénéficiant de l'appui d'une grande partie de la population européenne qui voit en elle son dernier espoir, l'OAS entre en conflit avec les autorités et l'armée française en Algérie. Ses mots d'ordre vont conduire à de dramatiques affrontements au cours desquels l'armée, prise à partie par la population, fait usage de ses armes, provoquant des morts et des blessés. Le seul résultat de cette action sera d'interdire toute cohabitation entre Européens et musulmans : l'indépendance de l'Algérie s'accompagne du départ de la plus grande partie de la communauté européenne qui quitte avec déchirement et en abandonnant l'essentiel de ses biens une terre où elle était née, pour affronter un difficile reclassement en métropole. Quant à l'OAS, pourchassée par la police, elle ourdit de multiples complots pour assassiner le général de Gaulle. Celui-ci n'échappe à la mort que d'extrême justesse lors de l'attentat du Petit-Clamart le 22 août 1962.

**Bilan d'une guerre**

Près de deux millions de soldats français ont été engagés dans les combats entre la «Toussaint rouge» et les accords d'Evian de mars 1962, parmi lesquels un peu plus de 1,2 million d'appelés et 128 000 rappelés. La guerre d'Algérie a été sanglante : sans jamais parler de guerre, le gouvernement préférant l'expression «maintien de l'ordre», des dizaines de milliers d'hommes sont morts des deux côtés. La fin dramatique de la guerre d'Algérie, précipitée par l'impatience de de Gaulle et par son indifférence au sort des pieds-noirs, a joué un rôle déterminant dans l'exode qui a suivi les accords d'Evian. Un million de pieds-noirs quittent l'Algérie, tandis que sont massacrées les dizaines de milliers de Harkis (supplétifs musulmans de l'armée française) restés sur place sans défense. Quelques milliers de ces harkis seront ramenés en France pour échapper aux massacres, et seront parqués dans des « réserves ». Ils ont dû, pour la plupart, laisser leurs familles aux mains des combattants du FLN.

Recherches et rédaction : Stéphane HERVOIR.